

CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848 RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES

Partie I:

1. Numéro du document CER-OPT136444-C251083	2. ⊠ Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur :	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle de
LE RUCHER PENTU	l'opérateur :
8 CAMI DETHS CARROUTET	BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE
65120 ESQUIEZE SERE	Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle
FRANCE	92937 Paris-la-Défense Cedex
	N° de code : FR-BIO-10

5. Activité ou activités de l'opérateur

⊠Préparation

6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7 du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production

b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production :

☑ production biologique, sauf durant la période de conversion

anélos

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

7. 10/10/2022, Paris la Défense,

Pour le président de Bureau Veritas Certification,

Laurent Croguennec

8. Certificat valable du 15/05/2022 au 31/03/2024

Partie II:

Répertoire des produits

NOM DU PRODUIT	
Gelée royale	Agriculture Biologique
Miel	Agriculture Biologique
Miel de printemps / tilleul	
Pollen	Agriculture Biologique
Ruches	Agriculture Biologique
N° de rucher NAPI : 65 001 022	

Autres informations
Seule la version électronique disponible sur https://certifie.bureauveritas.fr/ fait foi.



www.cofrac.fr